

NEWS LETTER CMLK n°1

Septembre 2018

Un projet de
L'ÉGLISE PROTESTANTE de la REUNION
Le Centre Martin Luther King
À St Pierre de la Réunion
Tél : 0692809020
<http://www.egliseprotestante.re/>



Une NEWS LETTER pour le CMLK !

Quelle étrange idée ? N'en avons-nous pas assez parlé ?

Cela fait près de 20 ans que ce projet nous préoccupe et parfois complique singulièrement la vie de l'Église protestante de la Réunion !

C'est bien pour cela qu'il faut en parler, qu'il faut expliquer afin de nous tourner résolument vers la réalisation du projet. Désormais nous en sommes très proche, le « Permis de construire » a été déposé, nous attendons l'accord de la municipalité. Il s'agit de cette étape qui verra sortir un bâtiment de terre et qui permettra de toucher au sens premier du terme la pierre qui devient « pierre vivante » (cf fin de la lettre).

NOUS VOULONS DONC, DANS CETTE LETTRE, PEU A PEU PRESENTER LA SITUATION, LES ECHANGES, LES ENJEUX LES ETAPES A VENIR. NOUS VOULONS EGALEMENT EVOQUER L'HISTOIRE DE CES DERNIERES ANNEES AFIN DE GARDER EN MÉMOIRE NOS CHEMINS DE PATIENCE ET DE PERSEVERANCE.



Après quelques années de travaux, d'errances, de déceptions l'équipe du groupe de pilotage en lien avec le CP propose un nouveau projet réduit. C'est l'assemblée générale de l'Église Protestante De la Réunion du 3 juin 2018 qui vote à la quasi-unanimité ce nouveau projet. Elle mandate les instances exécutives pour réaliser le projet avec un budget de construction qui ne devra pas dépasser 200 000 € (Hors Taxes) !

BUDGET :

La mission de l'architecte sera de construire un bâtiment à 200 000€ !

- Nous avons environ 110000€ en fonds propres
 - Nous avons vérifié auprès du DEFAP s'il maintenait la subvention de 30000€ et le prêt de 80000€
- La décision qui confirme cet engagement de notre partenaire a été prise en Conseil du DEFAP le 10 juin 2018 !

Nous sommes pour la première fois en mesure de présenter un budget cohérent et réalisable !

UN PEU D'HISTOIRE (première partie)

L'Église Protestante de la Réunion est implantée depuis les années 80 à St Denis de la Réunion. Elle est d'abord soutenue pastoralement par l'aumônerie militaire avant de devenir autonome. Elle accueille un pasteur financé par les services missionnaires de l'Église Réformée de France (DEFAP) et arrive à acquérir ses locaux propres en 1992. Plusieurs pasteurs se sont succédés et ont contribué à bâtir une communauté multiculturelle qui rassemble des protestants d'horizons très divers.

A SAINT-PIERRE

Depuis les années 90 l'Église gère plus ou moins intensivement la desserte d'un petit groupe de paroissiens motivés et dynamiques implanté dans le sud de l'île.

Nous trouvons les premières traces d'un projet de construction ou d'acquisition d'un bâtiment en 2002 C'est en effet en cette période que fut rédigé un dossier par la pasteur stagiaire Marie-Odile Miquel et une petite équipe de paroissiens dont voici un petit extrait qui n'a rien perdu de sa pertinence en 2018.

« La mission principale de la nouvelle paroisse du Sud est le rayonnement, le témoignage, en actes, de la pertinence non démentie des valeurs de la Réforme et le développement de l'Église Protestante de la Réunion, Ce qui passe nécessairement par l'amélioration de la communication, l'élaboration de partenariats et la mise en place d'activités à la fois paroissiales et à caractère social... »



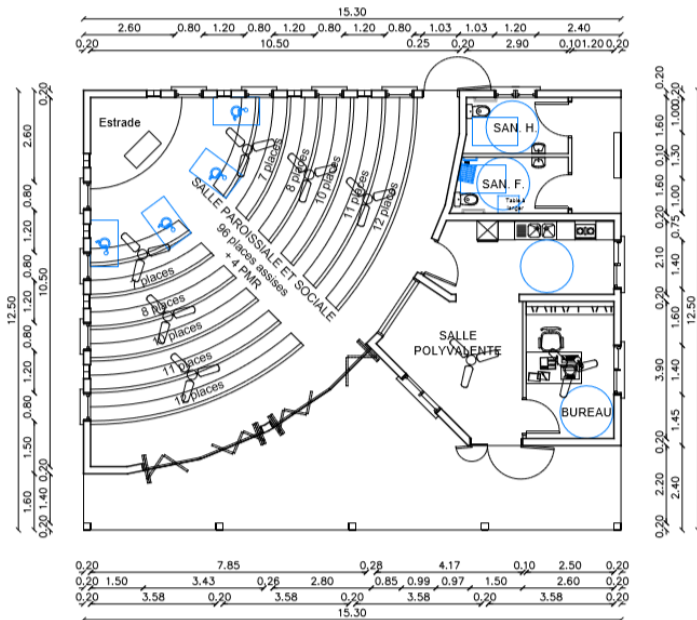


SURFACES :	
Surfaces utiles :	
Salle principale	86.80m ²
Bureau	9.70m ²
Salle Polyvalente	23.40m ²
Sanit H	4.70m ²
Sanit F	5.10m ²
Total :	129.70 m²
Surfaces taxables :	
Dgt	4.00m ²
Terrasse	42.60m ²
Total :	46.60m²
Surfaces taxables :	
	133.50m ²
Emprise au sol :	
	191.20m ²

SITUATION ADMINISTRATIVE :

Nous avons vérifié auprès de la SEMADER (organisme municipal) la possibilité de réduire le projet. Cette réduction est possible à la seule condition de respecter l'objet du projet initial, à savoir « salle de culte et d'accueil social ».

Il était urgent de déposer le permis de construire pour éviter le paiement de taxes supplémentaires dues à la cessation de la ZAC au 31/12/2018,



Pour des raisons financières évidentes, le projet initial a été amputé de la partie ; « logement et studio ». Ultérieurement une extension est possible pour élargir la salle et/ou rajouter un logement de fonction.

9 septembre 2018
Journée de Rentrée à l'EPR
Présentation
du nouveau CMLK



Après plusieurs rencontres avec M. NGUYEN, il a présenté sa vision du projet en expliquant de quelle manière réaliser un centre polyvalent et culturel qui tienne compte des attentes de l'EPR déterminées et votées lors de l'AG.

À savoir :

- Une salle polyvalente et culturelle pour l'accueil de 80 à 100 personnes
- une salle de réunion polyvalente pour le KT et autres activités sociales ou associatives.
- un bureau
- une kitchenette et des rangements
- des toilettes, une douche aux normes PMR
- une varangue spacieuse en continuité avec la salle polyvalente

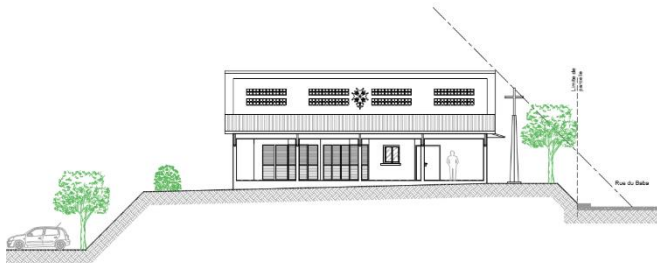
Le tout aux normes PMR

Copil LE COMITE de PILOTAGE

Depuis la mise en route du projet CMLK en 2011 Le CP avait confié la charge de l'avancement du projet sur un plan pratique au Comité de Pilotage qu'on appellera désormais « COPIL ». Les membres de cette équipe de travail ont été cooptés il s'agissait au départ de l'équipe du GAP au sud particulièrement concerné par le projet. Avec des personnes ayant des compétences techniques, financières ou juridiques.

A ce jour le Copil est composé de :

- Clémentine Marionnette, Perle Ravoninjatovo, Charles Bossert (CP)
- Alain BILOGO, Myriam BOSSERT (GAP/SUD)
- Noël WAMBO, Michaël ANDRE, Serge RAEISON (Techniciens bâtiment)
- Eric HAN-KWAN (Conseiller Juridique)



L'adhésion au Copil se fait par COOPTATION !
Tout paroissien peut soit par simple demande volontaire faire partie du comité de pilotage.

Néanmoins, il nous semble opportun de faire appel à ceux d'entre nous qui disposent des compétences : Dans les domaines du bâtiment, du juridique, de la comptabilité ou de la communication

L'apôtre Pierre a écrit "...et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, édifiez-vous pour former une maison spirituelle..." (1 Pi 2:4-5).

« Pierres vivantes » : l'expression forme un oxymore c'est-à-dire une figure de style qui associe deux mots contradictoires. Une pierre c'est froid, inerte, mort, cela n'a rien de vivant ! Les deux termes accolés produisent un effet de surprise et donc un effet de sens. Par ailleurs, en grec le participe présent utilisé ici ne veut pas seulement dire « vivant » mais également « vivifiant », qui a reçu la vie et qui la transmet Il s'agit bien entendu d'une allusion au Christ, mais au-delà, il s'agit aussi d'une invitation aux siens à se laisser vivifier par lui.

Chers amis et donateurs,

Certains d'entre vous attendent depuis des années pour savoir où en est notre projet !

Pardon d'avoir autant tardé, merci pour votre patience, merci d'avoir lu jusqu'ici !

Nous espérons que vous trouverez vos réponses dans nos « NEWS LETTERS », qui paraîtront de façon régulière pour vous faire vivre les avancées du CMLK ...

Recevez nos salutations les plus fraternelles

avec toute notre amitié.

LE COPIL
L'équipe de pilotage du CMLK

La mission du comité de pilotage

Véritable cheville ouvrière du projet CMLK, le comité de pilotage agit par délégation du conseil presbytéral pour toutes les missions qui lui sont confiées.

Intermédiaire entre le CP et l'architecte il sera le principal vis-à-vis de l'architecte par ses représentants (2 au maximum) pour la totalité du projet de construction du CMLK : avis techniques sur les plans, étude de marché, délibération des appels d'offre de marché, exécution du projet, suivi des rapports de chantier, avis sur l'évaluation des situations proposées par l'architecte avant déblocage des fonds,

Étude et proposition des solutions face aux problèmes juridiques que pourrait rencontrer le projet par ex : Mission CSPS, accessibilité handicapé, respect du cahier des charges vis-à-vis de la SEMADER, de la fondation pour le protestantisme Français...)

Ébauche de communication pour la mobilisation en interne vers les paroissiens nord et sud et vers nos partenaires extérieurs

Le CP mandate le comité de pilotage pour monter le dossier de demande de financement concernant l'aménagement intérieur et extérieur du CMLK auprès de plusieurs partenaires comme la CEVAA, la CEEFFE, et l'Union d'Entraide des Eglises d'Alsace...

